

ADMINISTRATIF : *LIMITES ET CONDITIONS*

Pour toutes les demandes à caractère administratif, merci de nous contacter par courriel à l'adresse suivante : « therapies.systemes@orange.fr », en indiquant les données précises de votre attente.

Nous vous répondrons dans les meilleurs délais, en tenant compte de notre vrai travail (consultations en psychothérapies systémiques, formation et accompagnement des équipes de professionnels-les en relation d'aide ou de soin) et de notre propre temps de repos. *

Tous les documents utiles concernant notre organisme de formation sont accessibles directement sur le site internet, en suivant les indications.

Merci pour votre compréhension.

Olivier TRIOULLIER

* Depuis ces dernières années, les exigences des organismes de l'administration française dépassent toutes mesures. Ces injonctions servent le plus souvent à masquer les manques de réponse correcte de ces mêmes organismes : non-utilisation des indications déjà en leur possession par les programmes ou les conventions d'intervention ; délais exagérément longs des réponses de financement - parfois au-delà du début de la formation - ; réponses négatives le plus souvent retournées à l'encontre des contenus proposés que l'administration méconnaît, ou à l'encontre des demandes des institutions et équipes dont l'administration connaît tout aussi mal les besoins. S'il paraît inévitable de répondre aux organismes administratifs, il semble également nécessaire de faire entendre les abus qu'ils pratiquent.